

T



DOSSIER DE PRESSE 2022

TUERLINCKX TAX LAWYERS

Pour les entreprises, les particuliers et les organisations qui veulent prévenir, éviter ou résoudre des problèmes fiscaux et qui ne peuvent se permettre d'être médiocres, Tuerlinckx Tax Lawyers offre un service personnalisé de haute qualité.

Le cabinet d'avocats, avec son marché de niche de services juridiques, peut se targuer de 125 ans d'expertise accumulée. Il est utilisé pour résoudre les problèmes de manière efficace.

En dix ans, 3.500 problèmes fiscaux différents ont été résolus. Les statistiques montrent que plus de 80 % de ces affaires ont été résolues avant même que l'affaire ne soit portée devant les tribunaux, ce qui est plus rapide, plus efficace et donc moins coûteux.

The logo consists of the letters 'TAX' in a bold, red, sans-serif font. The 'T' is a simple vertical bar with a horizontal top bar. The 'X' is formed by two diagonal bars crossing in the middle.



Contact

Jan Tuerlinckx, Avocat | Partenaire-fondateur

Jan.Tuerlinckx@tuerlinckx.eu

T: 03 206 21 10

Sabine Princen, Marketing and Communication Officer

Sabine.Princen@tuerlinckx.eu

T: 0474 98 71 92

Tuerlinckx Tax Lawyers

info@tuerlinckx.eu

T: 03 206 21 10

Social media



[linkedin.com/company/tuerlinckx-tax-lawyers](https://www.linkedin.com/company/tuerlinckx-tax-lawyers)

Shares Expertise



<https://www.tuerlinckx.eu/fr/shares-expertise>

T



Bureau Anvers

Van Putlei 14
2018 Anvers

Bureau Charleroi

Boulevard Pierre Mayence, 17
6000 Charleroi

Bureau Hasselt

Eikenenweg 73
3520 Zonhoven

Bureau Westerlo

Nijverheidsstraat 13
2260 Westerlo

TUERLINCKX TAX LAWYERS

ANVERS

CHARLEROI

HASSELT

WESTERLO



A propos de : Me Jan Tuerlinckx

L'avocat Jan Tuerlinckx est licencié en Droit (KUL, 1994) et est aussi bien spécialisé en Droit Fiscal (EHSAL-FHS, 1995) qu'en Droit des Sociétés (KUB, 1998).

Jan est partenaire fondateur de Tuerlinckx Tax Lawyers et a fait de ce cabinet d'avocats un réseau national avec des bureaux à Anvers, Westerlo, Hasselt et Charleroi. Développer le cabinet d'avocats au-delà de la frontière linguistique est une stratégie volontaire puisque Tuerlinckx Tax Lawyers souhaite assister les clients, en tant que cabinet d'avocats national, dans le cadre de leurs litiges fiscaux dans toute la Belgique.

L'expansion sur le territoire national est notamment liée au fait que le Code des impôts sur le revenu (CIR) diffère au-delà de la frontière linguistique et que le cabinet s'efforce de rapprocher ces différences et interprétations en faveur du contribuable. Le cabinet estime également qu'à terme, une grande partie des litiges fiscaux aura pour origine des conflits de compétences entre les différentes autorités de notre pays.

Jan est membre du Barreau d'Anvers et du Limbourg.

Suite à un partenariat avec deux cabinets d'avocats spécialisés en fiscalité, Jan a démarré le cabinet Tuerlinckx Tax Lawyers en 2011. Il a aujourd'hui plus de 20 ans d'expérience dans les domaines du droit fiscal, du droit des sociétés et du droit financier – tant en matière de négociations que de litiges – et il supervise plusieurs transactions importantes chaque année.

Tuerlinckx Tax Lawyers est spécialisé en fiscalité et se concentre sur les négociations avec l'administration fiscale et sur la défense des intérêts des clients lors de litiges fiscaux dans le cadre de procédures judiciaires. Le cabinet conseille également les particuliers et les entreprises sur tous les aspects de la fiscalité, de l'évaluation des risques à la planification successorale au niveau fiscal, de sorte qu'un capital ou un investissement relevant du droit belge puisse bénéficier du taux d'imposition le plus favorable.

Il a maintenant plus de 20 ans d'expérience dans les domaines de la fiscalité, du droit des sociétés et du droit financier, que ce soit en négociation ou en contentieux. Jan est l'auteur de nombreux articles sur la fiscalité. Il donne régulièrement des conférences lors de séminaires sur le droit fiscal et est un orateur très demandé. Ses articles et chroniques paraissent régulièrement dans le journal De Tijd. Vous pouvez également lire sa chronique mensuelle dans le magazine Trends.

Jan est sévère à l'égard des autorités qui ont inutilement compliqué la fiscalité en Belgique. Il est également attentif aux droits des contribuables belges, notamment lors des discussions avec le fisc quant aux droits de visite quasi illimités de la part de l'administration fiscale dans le cas de litiges fiscaux, ce qui est contraire à la réglementation européenne.

T



En tant qu'expert, Jan est régulièrement sollicité pour participer à des programmes télévisés tels que Kanaal-Z afin d'informer le grand public sur les questions fiscales liées à l'actualité. En 2013, lors de la 'dernière' ronde de régularisation fiscale annoncée, le cabinet a par exemple lancé avec succès un site internet informatif où il était possible de retrouver toutes les informations – le gouvernement a fait défaut à cet égard – sur les modalités de cette régularisation organisée par l'État.

Le ton de Jan est vif, étayé et analytique. Il recherche toujours des solutions équitables pour le contribuable et l'administration fiscale, et s'efforce de mettre en place un système fiscal équitable, transparent et durable.

E-mail : jan.tuerlinckx@tuerlinckx.eu



A propos de : TUERLINCKX TAX LAWYERS

Tuerlinckx Tax Lawyers est un cabinet d'avocats à vocation nationale, spécialisé en droit fiscal. Le bureau conseille et assiste les entreprises, les organisations et les particuliers sur les questions fiscales et les procédures et litiges fiscaux. Tuerlinckx Tax Lawyers s'engage pour une fiscalité équitable.

Le cabinet a des bureaux à Anvers, Charleroi, Hasselt et Westerlo.

Tuerlinckx Tax Lawyers défend les intérêts de ses clients dans les litiges fiscaux et est, dans un sens plus large, un partenaire orienté vers les solutions dans les dossiers de problèmes fiscaux.

En outre, Tuerlinckx Tax Lawyers offre ses services en tant que conseiller et défenseur des intérêts (dans les litiges) lorsque l'aspect fiscal est indirectement impliqué, lorsque vos biens doivent être utilisés ou réorganisés est nécessaire d'organiser. Dans la pratique, Tuerlinckx Tax Lawyers aide à la planification patrimoniale privées, aux investissements financiers, aux accords de coopération, aux réorganisations d'entreprises, aux fusions, aux scissions ou aux reprises de sociétés.

L'expertise de Tuerlinckx Tax Lawyers couvre le droit fiscal, le droit des sociétés et le droit comptable, les conseils en matière de réorganisations et de contrats, la planification successorale, la législation sur le blanchiment d'argent et le droit fiscal pénal.

Tuerlinckx Tax Lawyers partage cette expertise sous la forme d'articles d'opinion et de white papers sur sa propre plateforme d'expertise, et organise régulièrement des séminaires sur des questions fiscales d'actualité pour ses collègues et les professionnels de la comptabilité. En outre, Jan Tuerlinckx anime souvent des débats en direct et des talk-shows (p.ex. actua-time en coopération avec Forum for the Future).



CONNAISSANCE DE BASE

- TVA
- Impôt local
- Taxe d'enregistrement
- Impôt sur les successions
- Impôts sur les revenus
- Blanchiment d'argent
- Droit financier
- Droit des sociétés
- Droit pénal
- Droit de la responsabilité
- Droit des biens matrimoniaux
- Droit des successions
- Droit comptable
- Cryptomonnaies et imposition

ACTIVITES CLES

- Procédures judiciaires
- Procédures administratives
- Défense pénale
- Consultation et règlement
- Fusions & Acquisitions
- Réorganisations d'entreprises
- Différents types de Régularisations
- Risk Assessment
- Conseils
- Expertise pour guider les clients dans des décisions anticipées

Sur notre site web, les compétences principales et les spécialisations de Tuerlinckx Tax Lawyers se divisent en 4 domaines d'expertise: TAX, CORPORATE, CRIMINAL et PRIVATE. Pour en savoir plus:

<https://www.tuerlinckx.eu/fr/specialisations>



Articles d'opinion (une selection 2022)

Les articles complets ainsi que les textes d'opinion des années passées peuvent être consultés via notre base de données de connaissances : www.tuerlinckx.eu/fr/shares-expertise

- Attention à ce qui est mesuré
30 juin 2022 - Trends
- Le plan cafétaria sous haute tension
17 mai 2022 - Trends
- Dompter le dragon des prix
7 avril 2022 - Trends
- La dernière danse des plus-values exonérées
13 janvier 2022 - Trends

Etudes (selection 2022)

- Memorandum concernant la problématique de la déclaration des impôts (en collaboration avec WeLearn). Téléchargez le document complet (en néerlandais via le site web) :
[Studie problematiek aangifte belastingen](#)

T

X

TUERLINCKX TAX LAWYERS

info@tuerlinckx.eu